



Candidatures jusqu'au 31 octobre 2019

Appel - Délégation « Entreprendre dans la Culture au Sénégal » 2019

Le ministère de la Culture (DGMIC) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en partenariat avec l'Ambassade de France au Sénégal, l'Institut français et La Place, s'associent pour permettre à 10 entrepreneurs de participer à la 4e édition du Dakar Digital Show qui se tiendra à Dakar du 3 au 5 décembre 2019.

Présentation du Dakar Digital Show

Dakar Digital Show est le 1er forum africain de la création de contenu digital. Organisé par Sonatel (filiale d'Orange), il vise à favoriser la rencontre entre les créateurs, les entreprises, les start up et les acteurs majeurs du digital à travers des espaces de stands, des tables rondes, des ateliers et des séances de réseautage. Les secteurs concernés sont principalement le jeu vidéo, l'audiovisuel, le cinéma, la musique et le livre.

Présentation de la mission de délégation

La mission se déroulera du 2 au 6 décembre 2019. Les entrepreneurs culturels sélectionnés bénéficieront des prestations suivantes : le transport international Paris-Dakar aller-retour, l'hébergement pendant la durée de la mission (4 nuits maximum) et la mise à disposition d'un stand partagé pendant la durée du salon.

Les entrepreneurs souhaitant prendre part à cette mission sont invités à candidater en renvoyant le dossier de candidature en pièce jointe jusqu'au 31 octobre 2019.

Conditions l'éligibilité

- être un entrepreneur impliqué dans une industrie culturelle ou créative et développer un projet lié au numérique ;
- avoir plus de 18 ans ;
- être français ou résider en France depuis plus de 2 ans ;

- être en possession d'un passeport avec une validité supérieure à 6 mois au 6/12/2019 ;
- être disponible pour la totalité de la mission (du 2 au 6 décembre 2019). Le Dakar Digital Show se tiendra du 3 au 5 décembre.

Documents de candidature à fournir

- Le dossier de candidature (à télécharger en format .doc au bas de cette page) ;
- Une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- Une présentation détaillée de la structure, de ses réalisations et de ses projets ;
- Logo de votre entreprise (en format JPEG)
- Une copie scannée de la page d'identification de votre passeport en cours de validité ;
- Une photo d'identité couleur (en format JPEG) ;
- Tout autre document que vous jugerez utile à l'instruction de votre candidature.

Contact

Alice DUTHIL

Ministère de la Culture - Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC)

Sous-Direction du développement de l'économie culturelle

téléphone : 01 40 15 37 55

mail : alice.duthil.ext@culture.gouv.fr